



Propriétaire qui me réclame de l'argent après départ

Par **Tibo77**, le **15/10/2013 à 17:54**

Bonjour,

Suite à un déménagement, mon ancien propriétaire m'a envoyé un rappel des charges locatives (qui n'avaient pas été régularisées durant les 2ans où j'ai occupé mon appart). Non seulement je n'ai plus de dépôt e garantie à me faire rembourser, mais mon ancien propriétaire me réclame aujourd'hui la somme de 125€ : le montant de la provision de mes charges récupérables(570€) + mon dépôt de garantie(450€) - les charges réelles(1145€). Bien sur, je vais demander les justificatifs de ces montants, mais si ils sont réels, suis je tenu de payer ce surplus à mon propriétaire qui ne faisait pas de régularisation des charges annuel?

En l'attente de vos lumières,
Cordialement,
Tibo